

Entretien à l'Élysée

avec M. Philippe JACOB et M. Eric SCHAHL
le 29 avril 2010 à 10 heures



Le Président de la République Mr Nicolas SARKOZY assistera à la cérémonie du 8 mai à Colmar. Notre Président Bernard Rodenstein à cette occasion a demandé à pouvoir le rencontrer un bref instant afin de lui faire part de vive voix des inquiétudes des pupilles de la nation.

Hélas il ne sera à Colmar qu'une toute petite heure avant son départ pour l'étranger. Une proposition de rencontre avec un de ses conseillers à l'Élysée nous a alors été faite. Nous l'avons acceptée et avons été reçu par Mr Philippe JACOB (à gauche sur la photo), commissaire en chef à l'Etat Major particulier du Président ainsi que son conseiller Eric SCHAHL, (à droite sur la photo) chargé des relations avec le Parlement.

La question principale a bien entendu porté sur l'avancement du projet de décret. Contrairement à ce que certains avancent, il est plus que probable que le décret ne verra pas le jour en juin 2010. Il n'est, en effet, pas encore finalisé et fait encore l'objet d'arbitrages. Il est d'ores et déjà certain qu'il ne sera pas à la hauteur des attentes. La notion de barbarie nazie restera la base de détermination du périmètre. Il n'est toutefois pas impossible qu'à la place, la notion de victime du nazisme puisse être retenue. Reste à déterminer quels en seront les critères. Nous avons aussi porté l'accent sur les probables oubliés du nouveau décret, car il est pratiquement certain qu'il y aura des cas à la marge, par exemple les résistants « morts les armes à la main ».

Concernant le déplacement de Nicolas Sarkozy à Colmar, il est acquis qu'il devrait envoyer un message fort à l'attention des incorporés de force, sans qu'il ait été possible de savoir s'il irait jusqu'à reconnaître qu'ils ont été victimes de la barbarie nazie (« crime de guerre », « déportés militaires »). Notion qui ne serait a priori pas retenue pour la réécriture des décrets 2000 et 2004. « Il y a un temps pour la Mémoire et un temps pour la réparation » nous a-t-il été dit.

Nous avons alors orienté la conversation vers la création du fonds permanent d'indemnisation des victimes de guerre. Ce projet novateur devrait, pour avoir une chance d'aboutir, être porté par le plus grand nombre de parlementaires. Et pourquoi pas la mise en place d'une commission parlementaire.

En conclusion, ce sont des espoirs déçus qui sont nés de la promesse présidentielle en 2007. La responsabilité des associations qui ont nourri cette illusion est grande : 3 années d'inertie plus tard, elles ne peuvent que constater leurs échecs. Leurs membres ont été trahis.

Jean-Paul Kirmann